

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [10]

Artikel: Manifestation à Lausanne contre "la clé autour du cou"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Manifestation à Lausanne contre « la clé autour du cou »

Société

Spectacle insolite, le mercredi 24 août, à midi et demi, devant le bâtiment de l'administration communale, place Chauderon, à Lausanne. A l'heure où l'esplanade bétonnée n'est traversée généralement que par le pas rapide de quelques fonctionnaires, une soixantaine d'enfants, ballon coloré attaché au poignet, pique-niquaient à la bonne franquette, encadrés par quelques dizaines d'adultes (en majorité des femmes, bien entendu !) qui expliquaient aux journalistes et aux curieux, entre deux bouchées de sandwich, le but de la réunion.

Le but ? Sensibiliser l'opinion publique et les autorités communales au problème de ce qu'il est désormais convenu d'appeler : « la clé autour du cou » — soit le problème des enfants dont les deux parents ou la mère seule travaillent et qui, faute de structures d'accueil adéquates, restent livrés à eux-mêmes pendant les heures de la journée où ils ne sont pas à l'école.

Pour de nombreuses familles lausannoises, ce problème se pose avec acuité à chaque

rentrée scolaire. Sauf exception rarissime, les garderies refusent, faute de place et de moyens, de recevoir les enfants dès leur entrée à l'école primaire. Dans ces conditions, les parents qui peuvent se le permettre recourent à la solution de la « jeune fille » ; les autres tentent de placer leurs enfants chez des « mamans de jour »... mais il n'est pas toujours facile de trouver dans son quartier une personne de confiance qui accepte d'assumer la lourde charge de la surveillance, des repas et des leçons pour un gain minimal.

Restent les solutions de dépannage (grands-parents, voisins compatissants, etc.), dont le caractère aléatoire est source d'une angoisse facilement imaginable pour les parents. Reste la clé autour du cou, l'enfant de 7 ou 8 ans, voire plus jeune, abandonné à lui-même pendant de longues heures de la journée, et exposé à tous les risques.

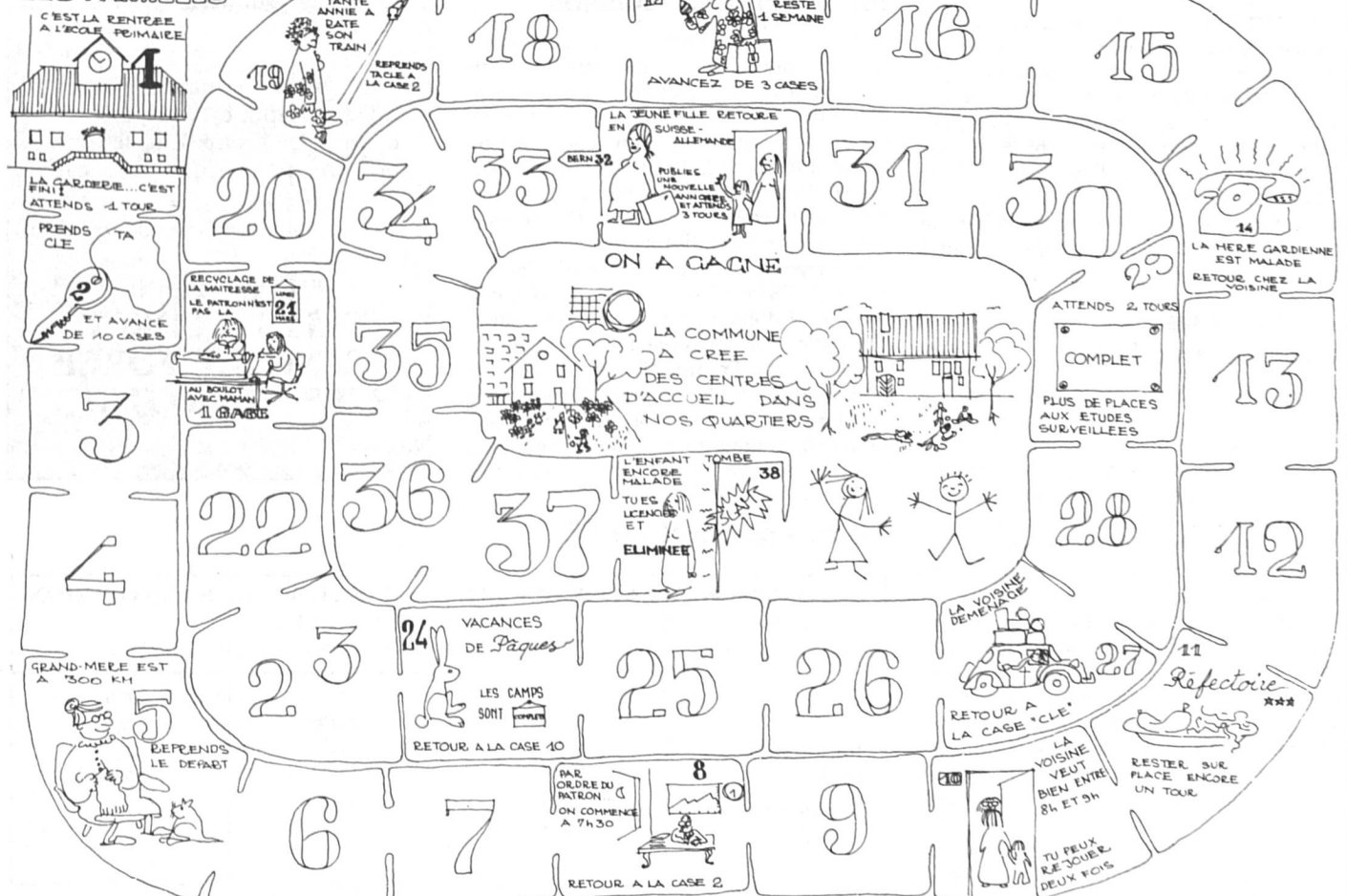
Les organisations de la « manifestation » du 24 août (Association lausannoise pour les Droits de la Femme, Association pour l'Accueil des Ecoliers, Association pour l'Entra-

de familiale, Organisation pour la cause des Femmes, groupe de Lausanne — auxquelles notre journal s'était joint dans un esprit de solidarité) souhaitent la création de centres d'accueil sur le modèle des 105 centres de quartier existant à Zurich, ou de celui qui vient d'ouvrir ses portes à Morges. C'est ce que leurs déléguées ont exposé à Mme Françoise Champoud, directrice des écoles, qui les a reçues dans son bureau.

L'administration communale n'ignore pas le problème. Un questionnaire visant à évaluer les besoins a été distribué aux parents des écoliers lausannois l'année dernière. Ce questionnaire est en cours de dépouillement, mais d'après l'afflux massif des réponses, on peut déjà affirmer que l'intérêt suscité est considérable.

Les associations sus-mentionnées ont été invitées à participer à l'élaboration d'un projet qui devra être soumis au printemps au Conseil communal. Et c'est bien là que le bât blesse : les membres du législatif accepteront-ils de dénouer les cordons de la bourse ?

GRAND MARATHON DES FAMILLES



Verso d'un tract distribué au cours de la manifestation